



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Etienne-Jules Marey



Affaire suivie par :
Marie PICARD
Tél : 03 80 24 83 22
Mél : marie.picard@ac-dijon.fr

5 rue du 16^{ème} Chasseurs
21200 BEAUNE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

COMPLEMENT D'INFORMATION CONSULTATION N° PAJI/21/03498

Objet du marché :

acquisition d'une presse numérique d'impression avec son contrôleur de flux et un calage classique en marge et **sa maintenance** pour le lycée Polyvalent E.J. MAREY.

Acquisition conditionnée par l'obtention d'une subvention spécifique de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Pouvoir adjudicateur :

Lycée Polyvalent E.J. MAREY – 5 rue du 16^{ème} Chasseurs – 21200 BEAUNE

La date limite de réception des offres est fixée au 12/10/2021 12h00

Les candidats à la consultation pour l'achat d'une presse numérique d'impression par le lycée E.J. Marey devront également fournir une offre de maintenance. La vente et la maintenance seront assurées par le même prestataire.

Article 1. Définition de la prestation de maintenance attendue

La maintenance comprend toutes les interventions du titulaire, préventives et/ou curatives garantissant l'utilisation optimum du matériel (presse, module de finition, RIP ...) et la continuité du service.

La fourniture de toutes les pièces défectueuses, la main d'oeuvre et les déplacements sont compris dans cette maintenance.

La maintenance doit se faire sur site.

La maintenance comprend également l'approvisionnement en consommable qui doit être automatique tout comme l'enlèvement des cartouches et des toners vides.

1.1. Délai d'intervention :

Le prestataire s'engage à intervenir dans un délai maximum de 8h00 (heures d'ouverture du lycée), après réception de la demande de dépannage du lycée qui sera faite par courriel ou téléphone, cette intervention devant s'effectuer aux heures d'ouverture de l'établissement du lundi au vendredi : 8h00 – 19h00 (vendredi 17h00).

1.2. Carnet de bord :

Toute intervention sera consignée dans un carnet de bord consultable en ligne (y figureront les dates, heures et délais d'intervention, la nature des pannes constatées, la description des pièces et organes remplacés, les préconisations sur l'usure des pièces en fonction du compteur, le nom et la signature du technicien ayant effectué l'intervention ...)

Articles 2. Prix de la prestation de maintenance

Le volume annuel de passage papier est de :

- 100 000 copies SRA3 Noir et Blanc - 2 000 copies SR A4 Noir et Blanc
- 200 000 copies SRA3 couleur – 1 000 copies SR A4 Couleur

Le prix consistera en un forfait pour l'entretien (pièces, main d'œuvre et déplacement) et un coût au passage papier pour l'approvisionnement en consommables, (préciser si tous les noirs sont des noirs quadri).

Le candidat s'engagera pour une offre de contrat de maintenance d'une durée de 3 ans, reconductible 2 ans, le prix sera ferme, définitif et non révisable pour les 3 + 2 = 5 ans.

Article 3. Mode de sélection des candidatures

Pour la sélection des candidatures, le coût de la maintenance sera apprécié dans les mêmes conditions que les critères d'attribution se trouvant à l'article 4.7. du CCP déjà fourni.

Article 4. Renseignements

Les candidats qui répondraient à la consultation, en omettant l'offre concernant la maintenance seront informés qu'il manque un élément à leur offre et leur complément d'information, envoyé après le 12 octobre 2021 à 12h00 (date limite de dépôt des offres prévue au CCP) sera pris en compte.

-Profil acheteur AJI : <https://mapa.aji-france.com/marche/>

-Courriel : g0212045@ac-dijon.fr

Renseignements techniques :

-Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques : Laurent GIRARD

-courriel laurent.girard@ac-dijon.fr